



Le journaliste, chef d'agence de Le Messenger à Bafoussam, Joseph Olinga Ndoa, apprend-on, a été interpellé par les éléments du groupement de la gendarmerie nationale Bafoussam, après avoir été copieusement roué de nombreux coups de poings

Jean François Chanon, Directeur de publication de ce journal à capitaux privés condamne fermement cette « violence injustifiée », parle de « graves violations des droits de l'homme et de la dignité d'un citoyen » et exige la libération immédiate de Joseph Olinga



Joseph Olinga

L'intégralité de son communiqué

Le samedi 3 novembre 2018 aux environs de 22h30 minutes, le journaliste, délégué du personnel et syndicaliste Joseph Olinga Ndoa, chef d'agence de

Le Messenger à Bafoussam a été interpellé par les éléments du groupement de la gendarmerie nationale Bafoussam, après avoir été copieusement roué de nombreux coups de poings, matraques et de bottes.

Selon les éléments en notre possession, le journaliste du Messenger, après une journée de reportage, s'est rendu en compagnie de sa collègue syndicaliste Elisabeth Benkam et son collègue du Messenger Donat Suffo, dans un lieu de divertissement, notamment un cabaret de la capitale de la région de l'Ouest prendre la température en ces temps de tensions politiques et de partager un verre.

Aux environs de 22h, une autorité administrative de la ville de Bafoussam qu'accompagnaient des gendarmes, avec à leur tête le commandant de groupement de la gendarmerie nationale de Bafoussam a fait éruption dans le dit cabaret et a donné injonction de faire arrêter la musique et de faire évacuer les lieux.

Joseph Olinga qui est bien connu de toutes les différentes autorités de la région de l'Ouest est alors allé vers l'autorité administrative en question pour poser la question de savoir ce qui fonde une telle décision.

Assimilant cette question à un acte de rébellion, le commandant du groupement de la gendarmerie nationale de Bafoussam a instruit ses éléments de faire tabasser le journaliste du Messenger qui a ainsi été molesté, humilié, traîné au sol sur plusieurs mètres, avant d'être embarqué dans la camionnette de la gendarmerie nationale stationnée à l'extérieur. La direction de publication du quotidien

Le Messenger condamne avec force cette violence injustifiée sur un citoyen et davantage un journaliste bien connu au Cameroun et dans la région de l'Ouest.

La Direction de Publication du quotidien Le Messenger prend l'opinion publique nationale et internationale à témoin face à ces graves violations des droits de l'homme et de la dignité d'un citoyen par des autorités sensées protéger les biens et les personnes.

Après des investigations, le journaliste Joseph Olinga Ndoa quia d'abord été gardé dans un lieu secret, coupé de tout contact avec ses proches a finalement été retrouvé dans les locaux infestés de la brigade de recherche de la gendarmerie nationale de Bafoussam. Son état physique est très alarmant suite aux atrocités dont il a fait l'objet durant son interpellation.

Le journaliste du Messenger n'a reçu aucune visite, et n'a pas eu le droit de se soigner, et nous craignons désormais pour sa vie.

La Direction de Publication du Quotidien Le Messenger prend donc acte du fait qu'au Cameroun, pays ayant ratifié la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et des Peuples, qu'une simple question d'un journaliste est assimilée à un acte de rébellion.

La Direction de publication du journal Le Messenger tiendra pour responsables les autorités administratives de la région de l'Ouest, et les responsables de la gendarmerie nationale de cette même région, de ce qui arrivera au journaliste Joseph Olinga Ndoa suite au traitement inhumain et barbare qu'il a subi ce 3 novembre 2018 à Bafoussam.

La Direction de publication du quotidien Le Messenger lance un appel aux Hautes Autorités du Cameroun afin que le journaliste Joseph Olinga Ndoa soit immédiatement libéré, et que les responsables de ces actes ignobles soient punis conformément à la loi. (é)

DENWO CHANNON Jean François,

Directeur de publication du quotidien Le Messenger